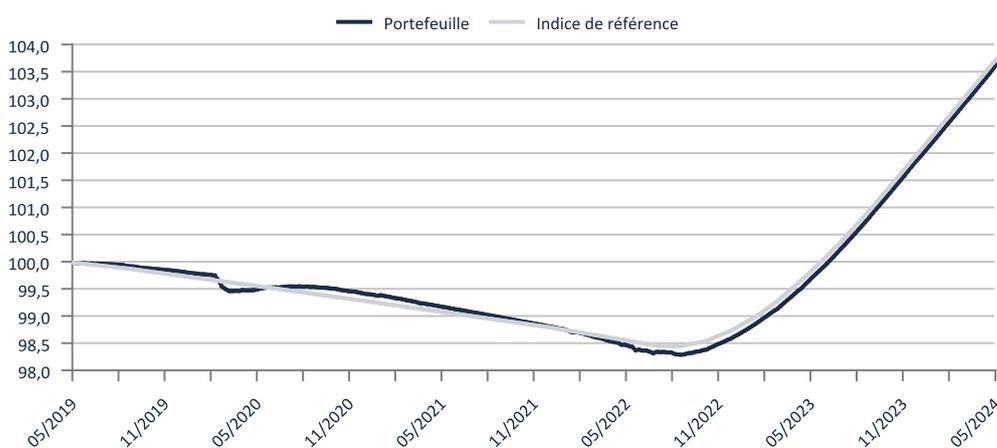


STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion de SIENNA MONETAIRE ISR vise à offrir aux investisseurs une performance égale à l'ESTER diminuée des frais de gestion. La politique de gestion prendra en compte des critères sociaux, Environnementaux et de bonne gouvernance en plus des critères financiers classiques.

ÉVOLUTION DE LA VL et du Benchmark (base 100)

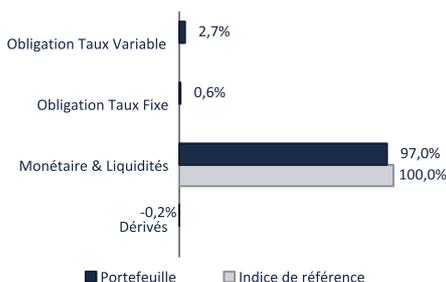


PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	0,35	1,69	3,95	4,49	3,65	3,05
Indice de référence	0,34	1,68	3,91	4,70	3,75	2,41
Performances annualisées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Portefeuille	4,25	4,11	3,95	1,48	0,72	0,30
Indice de référence	4,12	4,09	3,91	1,54	0,74	0,24
Performances annuelles (en %)	2023	2022	2021	2020	2019	
Portefeuille	3,32	-0,18	-0,61	-0,41	-0,28	
Indice de référence	3,28	-0,02	-0,49	-0,47	-0,40	

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



INDICATEURS

WAL*	WAM**	Sensibilité
255 j	13 j	0,04

*WAL : (Weighted Average Life), durée de vie moyenne pondérée jusqu'à la date de maturité des titres.

**WAM : (Weighted Average Maturity), maturité moyenne pondérée jusqu'à la date d'échéance des titres.

Actif net du portefeuille : 2 152,14 M€
Valeur liquidative de la part : 123,168 €



CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 31/03/2003

Durée de placement : > 1 mois

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Monétaire

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0007081278

Devise : Euro

Indice de référence :
100% ECB Euro Short-term Rate TR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 0,20%

Coûts de transaction : 0,04%

Principaux risques :
Risque de perte en capital
Risque de taux
Risque de crédit
Risque de durabilité
Risque de contrepartie

Limite de réception des ordres :
12h30 pour exécution à J

Modalités de souscription/rachats :
En montant ou en cent-millièmes de parts

Ticker Bloomberg : HUMMONA FP

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

PRINCIPALES LIGNES

Valeurs	Poids	Pays	Produit / Maturité
ALLIANZ SECURICA-SRI	4,50%	France	OPCVM COURT TERME
AMUNDI EURO LIQ.SHORT TERM SRI SR	4,48%	France	OPCVM COURT TERME
BPI FRANCE E 050624	4,02%	France	ECP 05/06/2024
AGENCE 070624	4,02%	France	ECP 07/06/2024
BTF 19/06/24 13W	2,32%	France	BTF 19/06/2024
ROYAL 191224	1,08%	Canada	ECP 19/12/2024
NCP 09/08/24 RABBKNA EUR V ESTR OI!	1,06%	États-Unis	ECP 09/08/2024
THE TORO B FLR 09-24	1,05%	Canada	ECP 13/09/2024
NCP 31/07/24 BNPP EUR V ESTR OIS +0.	1,01%	France	ECP 31/07/2024
NORDEA 060125	0,99%	Suède	ECP 06/01/2025

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - MONETAIRE

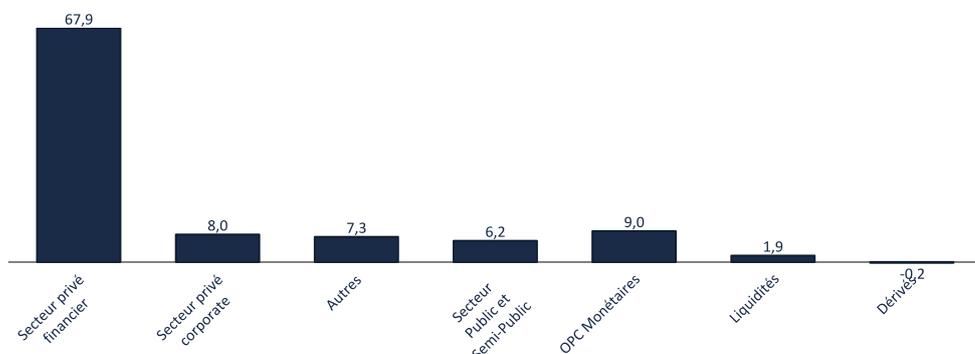
Répartition par notation court terme hors OPC (en % de la poche)



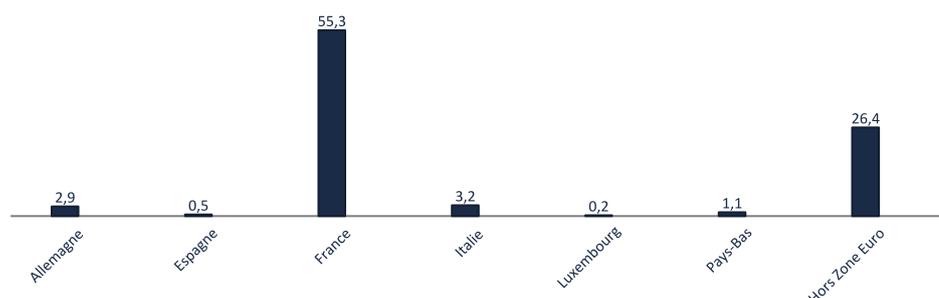
Répartition par tranche de maturité hors OPC (en % d'actif)



Répartition par type d'émetteur (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Economie et Marchés

Le mois de mai a été marqué par un contraste entre un début de mois optimiste et une fin de mois plus prudente, le tout rythmé par les prises de parole des banquiers centraux. Le dynamisme économique certain aux Etats-Unis laisse craindre une remise en cause du calendrier de baisses des taux. Les commentaires des membres de la Fed vont dans ce sens alors qu'en Europe, il paraît de plus en plus probable que la BCE précèdera la Fed sur le chemin de l'assouplissement monétaire. Cette divergence entraîne une dépréciation relative du dollar face à l'euro (-1,6% sur le mois, à 1 euro = 1,084 \$). Les principaux indices actions ont atteint des points hauts mi-mai, avant de stagner ou de régresser durant les deux dernières semaines. Ainsi, aux Etats-Unis (S&P 500 : +4,8%) et en Europe (Stoxx Europe 600 : +2,6%) ils ont profité d'une saison de résultats bien orientée ainsi que de la dynamique IA après les résultats de Nvidia ou bien encore de la remontée des cours du gaz bénéficiant aux Utilities.). Le Nasdaq surperforme nettement ses pairs sur le mois (+6,9%).

Le mot du gérant

La date tant attendue du 06/06 se rapproche. La BCE baissera très certainement ses taux directeurs de 0,25%, et son discours sera le plus scruté depuis le début de l'année. On l'imagine restée relativement prudente (data dépendant), mais le marché attend des précisions sur l'évolution de sa politique quantitative. Le taux de swap ESTER 1 an est resté stable à 3,50%. La 1ère baisse des taux est donc toujours anticipée en juin, suivie de 2 autres d'ici la fin de l'année. Le resserrement annoncé du corridor entre le taux principal de refinancement et le taux de dépôt pourrait permettre à la BCE de baisser son taux principal de 0.50% en septembre. Nous avons continué à investir essentiellement sur des titres à taux variables sur les échéances 1an, et à taux fixe sur les échéances courtes. Opérations représentatives : Lloyds bank 05/25 ESTER+0,25%, VEOLIA 05/25 ESTER +0.23%, AIR LIQUIDE 07/24 3,90%. Les liquidités ont été rollées sur de la semaine sur des niveaux à ESTER -0,05%.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	18,53	19,87
Taux de couverture (en % de l'actif)	100,00%	98,55%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	9,40%	49,06%	41,53%
Univers de départ	16,24%	45,51%	38,25%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

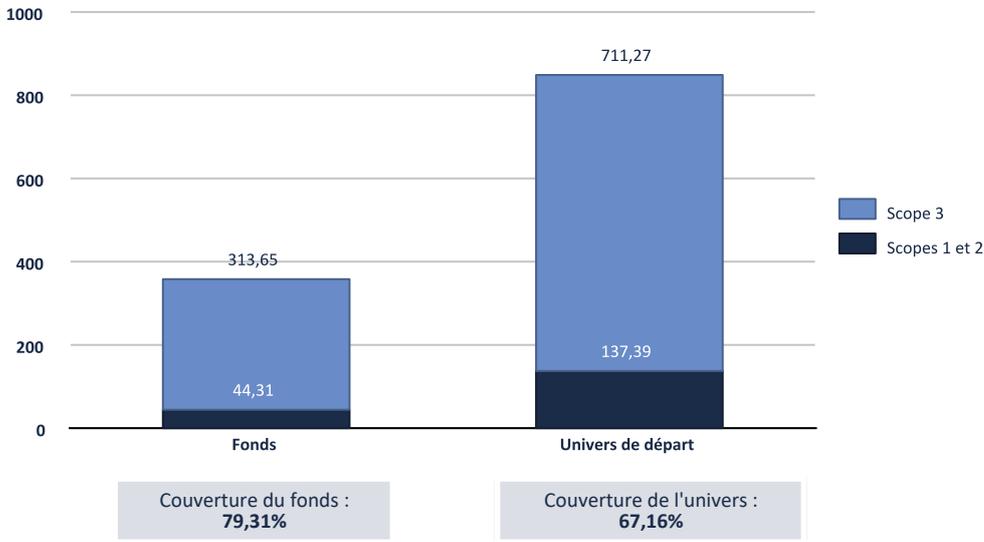
Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	3,38%	14,51%
Niveau 1	12,96%	14,17%
Niveau 2	26,54%	31,35%
Niveau 3	57,11%	34,29%
Niveau 4	0,00%	4,59%
Niveau 5	0,00%	1,09%
Taux de couverture	94,11%	89,52%

Source des données : Sustainalytics

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Intensité Carbone (TCO2 MEUR Revenus)



Afin de respecter l'exigence du Label ISR (V2), le fonds s'engage à surperformer sur au moins deux indicateurs par rapport à son indice/ univers de départ. Le taux de couverture minimum requis, au niveau du fonds, pour le premier indicateur est de 90 % et de 70 % pour le deuxième indicateur.

- 1er indicateur: l'intensité carbone
- 2e indicateur: femmes siégeant au conseil d'administration

Source : Sustainalytics

Définition : Exprimé en tonnes de CO2 par million d'euros de revenu, l'indicateur mesure la quantité de Gaz à effet de serre (GES) produite par unité de revenu générée par l'entreprise. Elle est pondérée par la part de l'actif dans le portefeuille.

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 97,52%	Couverture de l'univers : 86,19%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	36,91%	39,20%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 94,27%	Couverture de l'univers : 66,65%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	89,58%	96,61%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière des droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 98,49%	Couverture de l'univers : 73,95%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.